



---

## 50<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

### Dialogue Interactif sur le compte rendu oral de la Haute-Commissaire sur la situation à Marioupol

Genève, le 16 juin 2022

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui a entraîné entre autre la destruction de la ville de Marioupol et fait des très nombreuses de victimes civiles. L'attaque contre la maternité et l'hôpital pour enfants de Marioupol le 9 mars ainsi que le bombardement du théâtre de Marioupol le 16 mars, qui servait d'abri aux civils, constituent, selon le rapport du mécanisme d'enquête de l'OSCE, des exemples de violations graves du droit international humanitaire de la part de la Russie. La Suisse s'engage pour que les auteurs de tels crimes soient tenus de rendre des comptes. Elle appelle au respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme en toutes circonstances et par toutes les parties.

La situation humanitaire à Marioupol reste très préoccupante et pourrait être aggravée en raison des risques d'épidémie. La Suisse appelle la Russie, comme puissance occupante, à œuvrer rapidement à l'amélioration de la situation humanitaire à Marioupol et à protéger les personnes sur place conformément à ses obligations internationales. Afin de mettre fin aux violations graves du droit international

---

**Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva**

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20  
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, [www.dfae.admin.ch/geneve](http://www.dfae.admin.ch/geneve)

humanitaire et des droits de l'homme, la Russie doit cesser les opérations de combats et se retirer complètement d'Ukraine.

Monsieur le Président,

**Combien de personnes qui ont dû fuir Marioupol sont internées par les forces russes et quel est l'accès à ces personnes par les acteurs internationaux ?**

Je vous remercie.